

Conditions de résiliation par voie électronique

Dernière mise à jour : 21 septembre 2025

La présente politique de résiliation s'applique aux contrats de prestations de services (tels que les forfaits de plusieurs soins ou les bons cadeaux) souscrits par voie électronique auprès de **Barbara Duplouis** (ci-après "le Prestataire") pour ses activités de soins bien-être.

Conformément à la législation en vigueur, le Prestataire assure au Client (ci-après "vous") la possibilité de résilier un contrat à exécution successive (forfait) conclu par voie électronique de manière simple et directe.

Article 1 : Contrats concernés

Cette procédure s'applique à tout achat en ligne d'un forfait de plusieurs soins ou de tout autre service s'étalant dans le temps et ayant été conclu par voie électronique.

Elle ne s'applique pas à la réservation d'une séance unique, qui est régie par les conditions d'annulation spécifiées dans les Conditions Générales de Vente.

Article 2 : Procédure de résiliation en ligne ("3 clics")

Si vous avez souscrit un forfait en ligne et souhaitez le résilier, le Prestataire met à votre disposition une fonctionnalité dédiée sur son site www.barbaraduplouis.fr.

1. **Accès à la fonctionnalité** : Un document de rétractation ou de résiliation peut être envoyé à tout moment par email.
2. **Informations requises** : Vous devrez remplir un court formulaire pour identifier le contrat concerné (nom, email, numéro de commande du forfait ou de la prestation).
3. **Confirmation de la demande** : un document récapitulatif vous permettra de vérifier votre demande avant de la confirmer définitivement en cliquant sur un bouton de validation, tel que "**Confirmer ma résiliation**".

Article 3 : Effets de la résiliation

La résiliation d'un forfait de soins avant son terme ne donne pas droit au remboursement des séances déjà effectuées.

Les modalités de remboursement pour les séances non encore effectuées dépendent des conditions spécifiées dans les Conditions Générales de Vente au moment de l'achat. En l'absence de motif légitime (médical, déménagement, etc.), le forfait peut être considéré comme dû dans son intégralité.

Article 4 : Confirmation par le Prestataire

Suite à votre demande, le Prestataire vous enverra un email confirmant la bonne réception de votre notification de résiliation et vous informant des suites données à votre demande (date de prise d'effet, éventuel remboursement partiel, etc.).

Article 5 : Contact

Pour toute question, veuillez contacter le Prestataire par email à barbaraduplouis@gmail.com.